

ON S'ABONNE :
A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.
PRIX DE L'ABONNEMENT :
LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOIRE ET GARONNE, TARN ET GARONNE :
Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
Trois mois, 5 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS :
Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
Trois mois, 5 fr.
L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3. et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS :
ANNONCES, 25 centimes la ligne.
RECLAMES, 50 centimes la ligne.
Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.
Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.
L'ABONNEMENT se paie d'avance.
Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Administratives du Département.

CALENDRIER DU LOT

Table with columns: DATE, JOURS, FÊTE, FOIRES, LUNAISONS. Rows include 18 Dim. st Joseph, 19 Lundi. st Janvier, 20 Mardi. st Eustache, 21 Mercr. Quatre-temps.

Départ des Correspondances

Table with columns: DÉSIGNATION DES ROUTES, Clôture des chargements, Dernère levée (boîte). Rows include Gramat Rodez, Brives, Tulle, Aurillac, Valence-d'Agen, le Midi, Bordeaux, Agen, Charente, Vendée, Lyon, Marseille.

SERVICE DES POSTES.

Table with columns: DÉSIGNATION DES ROUTES, Arrivée des Courriers, Distribution en ville. Rows include Cabrerets, Lauzès, St.-Géry, Castelnau, Gourdon, Catus, Cazals.

Cahors, le 14 Septembre 1864.

BULLETIN

D'après les dernières nouvelles de Vienne, l'armistice sera prolongé, paraît-il, jusqu'à la conclusion définitive de la paix. Mais quand aura lieu cette conclusion définitive? Au début des conférences on avait supposé qu'il suffirait d'un mois pour mener à bonne fin les négociations tendant à ce but.

On assure que le prince et la princesse de Galles ont reçu le plus sympathique accueil dans la capitale danoise. La population s'est montrée des mieux disposées à leur égard.

Une manifestation très-significative occupe en ce moment le public à Londres. La société qui s'est organisée pour obtenir la cessation des hostilités en Amérique, réunit de tous côtés des signatures pour apostiller une adresse au peuple américain que l'on supplie de faire enfin la paix avec le Sud.

Du reste, l'opinion, en Angleterre, est bien que le parti de la paix triomphera dans un délai prochain. L'organe officiel du cabinet anglais tenait ce langage dans son dernier numéro :

« Tout tend à la paix, s'écrie le Times, ou au moins à une suspension d'hostilités; les Américains embrassent cette nouvelle politique avec autant d'ardeur qu'ils en mettaient pour faire la guerre civile. Il faut supposer que les populations du Nord ont pris leur parti de l'indépendance du Sud, ou au moins qu'elles ont abandonné l'idée de rétablir l'Union au moyen de la guerre. Il y a dans la

» démocratie un parti qui cherche à obtenir par des négociations ce qu'il reconnaît lui être impossible par les armes. »

La cour militaire de Cracovie vient de prononcer son arrêt dans l'affaire dite : des dames polonaises. La comtesse Ostrowska, à 5 ans de cacer duro avec les fers, six autres dames ont été condamnées de 4 à 10 mois de prison.

Une lettre de Madrid fait connaître que l'on conserve dans cette capitale quelque appréhension au sujet de la tranquillité publique. Une partie de la garnison est consignée. Des proclamations séditieuses ont été distribuées ces jours-ci dans les cafés et dans les casernes.

Les dernières nouvelles d'Athènes nous présentaient la situation comme très-tendue. Pendant quelques jours les séances de l'Assemblée nationale ont été très-orageuses. Enfin, la victoire est restée au gouvernement.

L'assemblée a adopté les deux premiers articles de la constitution en vertu desquels une église grecque indépendante et nationale est reconnue. Il y a là matière à conflit avec le patriarche œcuménique de Constantinople qui avait la direction immédiate de l'église des Sept-Îles. La nouvelle constitution substituée à l'autorité du patriarche l'autorité métropolitaine de la Grèce, représentée par l'archevêque d'Athènes.

La nouvelle des fiançailles du jeune roi de Grèce avec une des princesses, fille de l'empereur de Russie, cause une assez vive sensation. Si l'on considère qu'en même temps la cour de Saint-Petersbourg poursuit un autre mariage à Copenhague, on entrevoit la pensée politique qui sert probablement de mobile à l'une et l'autre alliance. En effet, la Russie se trouverait avoir un pied dans la Méditerranée et un autre dans la Baltique.

Il paraît positif que la plus grande partie de

notre armée expéditionnaire au Mexique, quittera ce pays à la fin d'octobre. Une dépêche arrivée dans la journée annonce la fuite de Juárez.

Pour le bulletin politique : A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Foix, 12 septembre.

Jacques Latour a été exécuté ce matin, à sept heures. Conduit en voiture sur le lieu de l'exécution, il n'a cessé de chanter sur l'air de la Marseillaise les couplets faits par lui que les journaux ont publiés. Sous le couperet il chantait encore: Son attitude n'a pas cessé d'être altière. Aucun prêtre ne l'accompagnait. Le condamné avait refusé les secours religieux que lui offrait le curé de Foix. Une foule immense était accourue des environs pour assister à l'exécution.

Marseille, 12 septembre.

Les lettres de Tunis, du 4, annoncent que sur la plainte de M. de Beauval, le bey a fait sortir de sa capitale les zouaves tunisiens. Ces zouaves avaient envahi le Consulat d'Espagne et commencé à dévaliser le Consul, qui en a référé à Madrid. On attend une réparation. Sur la réquisition du général tunisien Osman, les bâtiments anglais ont capturé un navire maltais qui apportait des munitions et des canons aux insurgés.

Le bey a expédié une colonne dans l'intérieur du pays, mais l'insurrection persiste.

Plusieurs chefs, venant recevoir l'investiture, ont déclaré que la paix était impossible si le bey refusait de renvoyer le Khasnadar, de réduire les impôts et de réformer les tribunaux. Les villes de Monastir et de Sfax ont repoussé avec violence les agents du bey.

Ces nouvelles sont extraites du Séraphore de Marseille.

Southampton, 12 septembre.

Le Jérôme-Napoléon ayant à bord le prince Napoléon, la princesse Clotilde et le prince Humbert, est arrivé ici ce matin. Leurs Altesses ont débarqué dans Doeks. Le prince Humbert s'est dirigé vers Londres par un train spécial. Le prince et la princesse Napoléon se sont réembarqués sur leur yacht.

Berlin, 12 septembre.

Une conférence douanière doit avoir lieu à Prague, entre l'Autriche et la Prusse. La date de l'ouverture de cette conférence n'est pas encore fixée.

Athènes, 11 septembre, 8 h. du matin.

Les lettres de Saint-Petersbourg annoncent les fiançailles du roi Georges avec la grande duchesse de Russie Alexandriewna.

La Dette grecque de 1824-25 est reconnue. Le capital primitif de sept millions sterling est consolidé à 2 millions 250,000 livres sterling, avec intérêts à 5 %. Les puissances, très-favorables à cette mesure, ont fait d'importantes concessions. Les bons, primitivement de 400 livres sterling, sont capitalisés à 45 livres sterling et les coupons à 15 livres sterling.

New-York, 1er septembre soir (par l'Asie).

La convention de Chicayo a fait choix du général Mac-Clellan pour candidat à la présidence et de M. Pendleton (de l'Ohio) pour candidat à la vice-présidence.

Un engagement sanglant a eu lieu sur le railway de Veldon. Le résultat est resté indécis. Le fort Morgan s'est rendu.

Or, 247 1/2. — Change sur Londres, 268. Coton, 480.

Par décret rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur, ont été nommés :

Préfet du département du Rhône, M. Henri Chevreau, conseiller d'Etat, préfet de la Loire-Inférieure, en remplacement de M. Vaisse, démissionnaire.

Préfet du département de la Loire-Inférieure, M. Mercier-Lacombe, ancien directeur général des services civils de l'Algérie, en remplacement de M. Henri Chevreau.

Préfet du département du Puy-de-Dôme, M. Paillard, préfet de Lot-et-Garonne, en remplacement de M. le comte de Pressac, mis en non activité sur sa demande et pour cause de santé.

Préfet du département de Lot-et-Garonne, M. Féart, préfet d'Ille-et-Vilaine, en remplacement de M. Paillard.

Préfet du département d'Ille-et-Vilaine, M. Lefebvre, préfet du Morbihan, en remplacement de M. Féart.

Préfet du département du Morbihan, M. Reunefve, sous-préfet de Riom, en remplacement de M. Lefebvre.

Préfet du département des Pyrénées-Orientales, M. Lempereur de Saint-Pierre, sous-préfet de Reims, en remplacement de M. le comte de Coëtlogon.

réchauffait le triste soir de cette existence au déclin.

« Oh ! disait-il un jour, pendant que la main de sa femme arrangeait sous sa tête les coussins de son fauteuil, la souffrance est une volupté, quand elle nous vaut une sollicitude si pleine d'amour. J'ai presque peur de la guérison, car, une fois rétabli, adieu toutes ces gâteries. »

Elle ne détourna pour cacher ses larmes. Rien ne vous fait mal comme ces illusions d'un malade, qu'il vous fait entretenir sans pouvoir les partager.

« Mais non, reprit-il en souriant, je ne suis qu'un vilain égoïste. Je dois, au contraire, désirer de me remettre bientôt, à cause de vous, ma pauvre Valérie. Voilà trop longtemps que vous vous sacrifiez pour moi. »

Un accès de toux lui coupa la parole et dispensa Valérie de répondre. A quelques jours de là, se sentant plus faible et plus oppressé, il eut pour la première fois la pensée que son état pourrait bien être dangereux. On était à la fin d'octobre, les feuilles tombaient, la nature dépouillait avec lenteur une parure dont le poids semblait la fatiguer. Il se fit conduire par sa femme sur la terrasse devant la maison. Il n'avait plus la force d'aller plus loin.

Ils s'assirent au soleil et contemplèrent longtemps en silence les arbres à demi découronnés, les feuilles éparpillées sur les gazons comme des fleurs d'or et de pourpre sur le fond vert d'un tapis, et le bleu pâle du ciel semé de légères vapeurs blanches. Tout respirait le calme et une tristesse douce; c'était un de ses aspects d'automne qui portent l'âme au recueillement et à la rêverie, Maujardin laissa échapper quel-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 14 septembre 1864.

UN MARIAGE DE RAISON

PAR

LA VICOMTESSE DE LERCHY

12

CHAPITRE IX.

(Suite).

Il est vrai que Céline est souvent ici et s'entend mieux que personne à l'amuser. Elle fera plus tard une excellente mère de famille et une petite femme charmante. La société que Louis préfère à défaut de la miennne, c'est celle de ma sœur; car elle cause déjà très-agréablement, elle montre beaucoup de sagacité, de finesse et d'esprit pour son âge. Elle est maintenant presque aussi grande que moi, et elle devient très jolie.

« Adieu, amie, écris-moi bientôt; parle-moi longuement de toi-même, de ton mari et de la belle petite mignonnerie. Ma tristesse ne me rend pas indifférent aux joies de mes amis. Ne crains pas de m'entretenir de ton bonheur, et si ma lettre te peine, pardonne-le moi. Je me suis laissée aller; je n'avais

La reproduction est interdite.

pas l'intention, en commençant, de m'étendre sur ce douloureux sujet. Au reste, si je ne tremblais pour les jours de mon pauvre mari, je préférerais mon existence actuelle, avec ses alarmes et ses souffrances, à la vie indolente et ennuyée que j'ai menée longtemps, à charge à moi-même et aux autres. Maintenant, au moins, je suis contente de moi, je me sens utile et même nécessaire à quelqu'un, j'ai la conscience de remplir une mission et de faire un peu de bien sur la terre. Un mot, un regard de reconnaissance de mon mari me paie des soins passés et me donne du courage pour les peines à venir. Et puis, j'ai mon enfant.

« Louis vient de s'éveiller; adieu donc, je vous embrasse en hâte, toi et Marguerite, je serre la main à M. Darvel.

VALÉRIE. »

Et, sans prendre le temps de plier et de cacheter sa lettre, M<sup>me</sup> Maujardin courut auprès de son mari. Elle obéissait, en servante dévouée, à ses moindres désirs, elle ne se laissait rebuter par aucun des caprices, parfois déraisonnables, qu'engendrent presque toujours ce genre de maladie. Cet homme, si modéré, si bon, si indulgent par nature, avait, depuis qu'il était souffrant, des impatiences et des brusqueries fréquentes. Elles étaient passagères, à la vérité; cependant Valérie en souffrait, comme toute personne accoutumée à des procédés pleins de douceur souffre d'un mot un peu vif ou d'un reproche injuste.

Que de fois, retirée dans sa chambre, le soir, après une journée consacrée tout entière à son ma-

Revue des Journaux

On lit dans le Bulletin du Moniteur : « L'interruption des séances de la conférence de Vienne, interruption qui s'est prolongée pendant quelques jours, a permis aux commissions spéciales de s'occuper activement de la solution de certaines questions de finances qui réclamaient une étude particulière. La conférence a, depuis le 6 septembre, repris ses travaux, et bien que des difficultés sérieuses soient encore à résoudre, il est cependant permis de croire que le résultat final n'est nullement compromis. »

On s'attend de part et d'autre, à voir les délibérations se prolonger jusque vers le milieu d'octobre. »

M. Marie Martin publiciste du Constitutionnel, s'attache, à l'occasion du rapport publié par le général Pope, à constater la regrettable politique qu'ont adoptée les Etats-Unis à l'égard des malheureuses tribus indiennes refoulées ou même anéanties par l'invasion des Européens :

« Le général Pope propose, observe M. Marie Martin, de forcer tous les Indiens à entrer dans le cercle des établissements blancs. Ils seraient ainsi plus facilement surveillés et ils ne tarderaient pas à disparaître complètement. Un pareil projet, comme le fait remarquer le Courrier des Etats Unis, n'est pas précisément inspiré par la philanthropie et ce journal ajoute :

« On trouve des abolitionnistes qui gémissent sur le sort des nègres, mais ces mêmes hommes deviennent presque féroces quand il s'agit des Indiens. »

« Telle n'était point la politique que Washington, avait recommandé de suivre envers les indigènes. « Nous sommes, avait-il dit, plus éclairés et plus puissants que les nations indiennes; il est de notre honneur de les traiter avec bonté et générosité. » Sur ce point, comme sur tant d'autres, les traditions de Washington sont bien oubliées.

Le Journal des Débats consacre à l'exposé de la situation de notre colonie du Sénégal un article plein de faits et d'appréciations d'un haut intérêt :

« Au delà du cercle où s'arrête l'influence directe de la domination française, et qui comprend aujourd'hui 200,000 âmes environ, le gouvernement local, écrit M. Jules Duval, poursuit avec persévérance son projet de nouer des rapports suivis entre Saint-Louis et le Soudan; mais un incident nouveau s'est jeté à la traverse. La fameuse prophète El-Kadj-Omar, avec qui M. Faidherbe s'est tant débattu pendant de longues années et qu'il a réussi enfin à refouler dans l'intérieur, a fondé une sorte de royaume soumis à son pouvoir dans la région du haut Niger, entre notre colonie et Tombouctou, capitale du Soudan occidental, et nous avons pour le moment à traiter avec lui sur le pied de puissance à puissance sans s'effrayer de la difficulté, MM. Mage, lieutenant de vaisseau, et Quentin, chirurgien de marine, sont partis vers la fin de l'année dernière, munis des instructions du gouverneur et les nouvelles que de temps en temps ils font parvenir sont rassurantes sur leur sort et permettent d'espérer qu'ils pourront atteindre et même franchir sains et saufs les Etats du prophète. En même temps un fils puiné du cheikh de Tombouctou est venu cet hiver à Saint-Louis

ques allusions involontaires aux pensées qui le préoccupaient. « Au nom du Ciel, pourquoi ces idées lugubres ? Vous n'êtes pas plus mal aujourd'hui qu'hier ! s'écria Valérie toute tremblante. — Tu trouves ? demanda-t-il, en arrêtant sur elle un œil brillant de fièvre, dont elle ne put soutenir le regard scrutateur. Tu n'es pas franche, Valérie... L'automne est fatal aux vieillards et aux malades... Ma vie s'éteint par degrés comme ce pâle soleil, chacun des jours qui s'envolent est une feuille jaunie qui se détache de l'arbre ; bientôt il n'en restera plus. — Ne parle pas de mourir, s'écria-t-elle avec une explosion de sanglots ; tu me déchires le cœur ! — Du courage, Valérie, ou tu vas m'ôter le mien. La mort n'est pas bien effrayante ; nous nous endormons, comme la nature, d'un sommeil dont nous nous réveillerons un jour... Je verrais sans crainte approcher l'heure du repos, si je ne laissais sur la terre tant d'amour et tant de joies. — Hélas ! ces joies sont de bien fraîche date, murmura-t-elle ; me pardonnes-tu, Louis, de te les avoir fait attendre si longtemps ? — Voilà trois ans, ma chère Valérie, que nous nous sommes réciproquement pardonné... Et depuis trois ans tu me fais la vie si belle et si douce qu'il en est en coûté de lui dire adieu... Se séparer de toi et de notre enfant, c'est là mon seul regret... J'aurais voulu vivre pour te rendre tout le dévouement et tout l'amour dont tu m'as entouré... Tu m'as soigné comme une mère soigne son enfant. Plus d'une

porter au gouverneur des paroles de paix et d'amitié au nom de son père ; il est reparti comblé d'honneurs et de présents, et emmenant avec lui M. Perraud, lieutenant de Spahis, qu'il se charge de conduire dans la mystérieuse cité. »

LA FRANCE.

La France, sous la signature de M. Cohen, présente les considérations suivantes à propos de la hausse de l'escompte :

« Durant ces cinquante années, malgré bien des crises politiques, commerciales et financières, la Banque a suffi à tous les devoirs de son institution et à tous les besoins du commerce et de l'industrie. » « Ce qu'elle faisait, c'est ce qu'elle peut faire aujourd'hui encore et ce qu'elle ferait plus souvent si le commerce proprement dit était plus largement représenté dans ses conseils. Elle éprouvait sévèrement les bordereaux qui lui étaient présentés ; elle se rendait compte des affaires dont ils étaient l'expression et, quand ils lui paraissaient suspects ou quand ils touchaient une opération de simple agiotage, elle les rejetait, quel qu'en pût être le titulaire. » « Ce moyen énergique mais décisif est toujours à la disposition de la Banque, pourquoi ne l'emploie-t-elle pas sans hésiter ? »

LE SIECLE.

On lit dans le Bulletin du Siècle, sous la signature de M. de la Bédollière.

« La Presse de Vienne dit qu'après la paix trente mille Prussiens et probablement autant d'Autrichiens resteront dans les duchés jusqu'au règlement définitif de l'affaire qui payera les frais de l'occupation ? Sera-ce une charge de plus pour le Danemark ? L'appel aux habitants des duchés a été rejeté par la diplomatie ; il n'y a guère d'espoir qu'on y revienne, bien qu'on prête aux gouvernements de France et d'Angleterre l'intention d'en réitérer tardivement le vœu ; mais au moins les citoyens du Holstein et du Sleswig, devraient être libres d'exprimer leurs sympathies, de se consulter sur leurs intérêts sans être soumis à la pression étrangère. Ceux mêmes qui désiraient se séparer du Danemark présumaient-ils qu'ils ne se dérobaient à sa domination que pour subir une occupation militaire dont le terme n'est pas fixé ? »

L'ESPÉRANCE.

Mous lisons dans l'Espérance, du 2 septembre :

« Nous plaignons sincèrement M. le pasteur Albert Réville, car il nous semble qu'il doit se sentir bien malheureux. Après avoir, il y a peu de jours, subi le refus de la chaire à Genève, par décision du consistoire de cette église, il vient de se voir fermer celle de l'Oratoire du Louvre, par le conseil presbytéral de l'Eglise réformée de Paris ; et si nous sommes bien informés, il ne monterait pas aujourd'hui dans toutes les chaires des églises wallones de la Hollande, où il exerce son ministère. Mais a-t-il lieu d'en être surpris, et peut-il vraisemblablement s'en plaindre ? Quand on s'est placé, comme il l'a fait ouvertement, en dehors du christianisme et de toute révélation surnaturelle ; quand on nie, non-seulement l'authenticité, mais encore la possibilité des miracles ; quand on ne croit ni à la divinité, ni à l'incarnation, ni à la résurrection, ni à l'ascension du Fils de Dieu ; quand on a adopté un système de religion où les termes de rédemption, de jus-

fois aussi, j'ai été difficile et exigeant comme un enfant gâté... L'oublieras-tu, ma bonne Valérie, quand je ne serai plus ? — Non, car je l'ai oublié bien longtemps auparavant, répondit-elle souriant et retenant ses larmes. Je ne trouve pas ta position aggravée, et je suis sûre que le docteur sera de mon avis. N'est-ce pas, docteur, cria-t-elle au vieux médecin qui descendait de voiture au pied de la terrasse, n'est-ce pas que l'état de Louis n'a pas empiré ? » Le docteur monta les degrés aussi vite que le lui permettait la pesanteur de l'âge, et Valérie, lui laissant le soin d'encourager et de tromper Maujardin, s'enfonça sous les grandes arbres, du côté où elle avait vu la bonne emmener le petit Albert. Elle avait besoin, pour se reconforter le cœur, des caresses de ce bel enfant, qui s'épanouissait comme une jeune fleur au soleil. En jouant avec lui, elle triompha peu à peu de la douloureuse impression qui l'accablait, et quand elle rentra, elle était remise et résignée. La rapidité de sa marche lui avait coloré les joues d'un vif incarnat ; en la voyant reparaitre, son mari s'écria avec un ravissement enfantin : « Vous êtes fraîche comme une rose, ma chère Valérie. Je crois, docteur, qu'elle embellit tous les jours ! » Elle ne trouva rien à répondre, tant sa surprise était grande. Quel changement ! Qu'avait pu dire le docteur pour dissiper en si peu de temps les idées lugubres de son malade ? Maujardin n'avait eu conscience de son danger qu'un moment, sous l'impression d'un surcroît de faiblesse. Rassuré par le docteur, il s'était remis à

tification, de régénération, de salut, ayant perdu leur signification séculaire, universelle, véritable, ne sont plus que des mots vides de sens, pourquoi monter dans une chaire chrétienne ? En réalité, qu'y vient-on faire et qu'y peut-on dire ? Mais si M. le pasteur de Rotterdam est coupable, il est des hommes qui n'ont pas de moindres reproches à se faire que lui : ce sont les pasteurs qui lui offrent, de leur propre mouvement, ou qui lui accordent sur sa demande, la chaire de leur église. » Pour extrait : A. LAYTOU.

Une dépêche de Bucharest nous annonçait récemment que le prince Couza venait de décréter la loi rurale, cette loi qui affranchit les paysans de la corvée et leur ouvre l'accès à la propriété : c'est l'émancipation ! Voici la proclamation par laquelle le prince Couza annonce cette mesure :

« Habitants de la campagne, » Votre longue attente, les promesses de la convention de Paris et mon désir le plus ardent sont réalisés. La corvée est abolie pour toujours, moyennant une juste indemnité. Vous êtes les maîtres, les propriétaires libres du sol que vous occupés en vertu des lois qui ont existé jusqu'à présent. » « Approchez-vous des autels, mettez-vous à genoux et remerciez Dieu d'avoir vu, grâce à lui, ce jour si cher à mon cœur et si encourageant pour l'avenir de la Roumanie. » Et maintenant que j'ai accompli cette grande œuvre avec la protection du Tout-Puissant, je m'adresse vers vous pour vous conseiller, en prince et en père, pour vous montrer le chemin dans lequel vous devez marcher si vous voulez arriver à une véritable amélioration de votre sort. A partir d'aujourd'hui, vous n'aurez avec le propriétaire foncier d'autres rapports que ceux qui dérivent des intérêts et de la libre volonté des deux partis. Faites donc qu'ils soient fondés sur une bienveillance et une confiance réciproques. »

Beaucoup de propriétaires désiraient l'amélioration de votre situation ; beaucoup ont travaillé de toutes leurs forces dans ce but. Vos pères et vous-mêmes avez trouvé secours auprès des propriétaires fonciers dans les jours de misères et de malheur. Oubliez donc les jours difficiles que vous avez traversés. Oubliez toute haine et toute rancune. Fermez l'oreille à la voix de ceux qui veulent vous exciter contre les propriétaires fonciers et dans vos rapports futurs avec eux ne voyez en eux que vos soutiens d'autres fois, vos futurs amis et bons voisins. »

N'oubliez pas, en outre, que vous êtes des cultivateurs, des travailleurs. Ne devenez pas infidèles à votre tâche. Montrez qu'en Roumanie comme ailleurs le travail libre produit le double du travail forcé. Loin de vous adonner à l'oisiveté, redoublez d'activité ; que vos champs soient, à compter d'aujourd'hui, mieux cultivés que jamais. Ils sont d'orenavant votre propriété, l'héritage de vos enfants. » Mais avant tout, soyez ce que vous avez été jusqu'à présent et dans les plus mauvais jours, des hommes de tranquillité et d'ordre. Ayez confiance en votre prince, qui ne veut que votre bien. Et maintenant, mes chers habitants de campagnes, jetez-vous dans le travail qui élève et enrichit. Le Dieu de nos pères bénira la première semence que vous jetterez sur la première glèbe affranchie. » Bucharest, le 26 août 1864. » Signé : ALEXANDRE-JEAN. »

caresser un chimérique espoir de guérison, et il le conserva jusqu'à la fin. Il éprouvait ce soulagement qui, dans les maladies de langueur, précède assez souvent le jour fatal et trompe à la fois le patient et la famille. Aussi, dans le courant de novembre, Valérie écrivait-elle à Claire Darvel : « J'ose espérer maintenant que l'hiver se passera bien. » Et, quand la lettre arriva à Paris, Maujardin n'était plus. Une mort subite fait sensation ; on plein les familles frappées d'un pareil coup de foudre. Quelqu'un meurt-il, au contraire, après avoir langui longtemps les indifférents disent : « On s'y attendait ! » Quelques-uns même ajoutent : « C'est une délivrance ! » Oui, pour le malade, mais non pas pour ceux qui l'aimaient et le soignaient. Pour eux le coup et toujours subit, toujours foudroyant. Ils savaient bien que la mort était inévitable, mais ils ne l'attendaient pas au moment où elle est survenue ; elle les a surpris, relativement, presque autant que si rien ne les y avait préparés. Il en fut ainsi de Valérie : son mari s'endormit du dernier sommeil au moment où elle y pensait le moins. Une après-midi, il était, comme d'habitude, assoupi dans son fauteuil. Elle brodait à côté de lui, en songeant aux moyens de lui épargner toute souffrance et toute fatigue dans le trajet de Bois-Violettes à Toulouse, où ils comptaient retourner dans quelques jours. De temps en temps elle s'interrompait pour écouter la respiration pénible et pour regarder les traits amaigris de Maujardin. Tout à coup elle les vit se contracter, il ouvrit les yeux tout grands et jeta autour de lui un regard anxieux. Comme sous

Chronique locale.

DEPECHE TÉLÉGRAPHIQUE

(Moniteur du 14 septembre.) Nominations : d'une société anonyme à Lyon, et à Beauville (Calvados). Nominations de Présidents de sociétés de secours mutuels. Suppression d'études de notaires à Vincennes et à Pierrefitte. Nominations de notaires à Pantin et à Clichy. Nomination d'un courtier de marchandises.

SOUSCRIPTION

en faveur des victimes de l'incendie de Limoges. PREMIERE LISTE. Le Journal du Lot... 10f. Le Courrier du Lot... 10f. Le Tribunal de Cahors... 50f. M. Bessières, maire de Cahors... 50f. Mlle Iffernet... 5f. M. Munin-Bourdin... 10f. M. le marquis du Tillet, Receveur général... 50f. M. Combourg... 2f. M. Ricès... 1f. M. Constant... 1f. M. Mazeau... 1f. M. Henri Celse... 1f. M. Mercier, ancien percepteur... 10f. Total... 201f.

CONCERT ORPHEONIQUE

Le 2e Concert (3e année) de la Société orphéonique, sera donné, le Dimanche, 18 du courant, dans la salle de spectacle de la ville. Les membres Patrons qui ne recevraient point, à domicile, leur carte d'entrée, sont priés de la faire réclamer dans les bureaux de la Mairie. L'affiche du jour fera connaître le détail du programme.

Avant-hier soir, le jeune C. de Cahors, venait d'abreuver le cheval de son père, lorsque arrivé rue Fénélon, l'animal s'est abattu et a précipité l'enfant sur le sol, heureusement il n'a reçu que quelques légères contusions. — Le même jour, une partie de la façade de la maison Lamothe, rue Impériale, s'est écroulée. On n'a aucun accident à signaler.

Le 8 septembre courant, vers les 4 heures, le feu s'est déclaré dans une meule de paille qui avoisinait la grange du sieur Antoine Lafon, propriétaire à Condat. Le feu s'est communiqué à cette grange qui contenait du tabac, des fourrages, du grain, du bois et des planches estimées 1,000 fr., deux grandes cuves, 12 barriques vides et cinq pleines de vin, et plusieurs autres objets. On a eu tout juste le temps de sortir de l'étable une paire de bœufs. — Les prompts secours qu'on y a portés ont préservé du sinistre la partie du village qui se trouvait en danger. On cite comme s'étant fait remarquer dans cet incendie : MM. Vincent, entrepreneur ; Léopold Laprade, fils, propriétaire, à Souillac ; Nayran, curé de Coudat ; Dumas, maire, et Matero, maire de Cavagnac. — A dix heures du soir le feu était éteint. Lafon était assuré à la Compagnie du Phénix. — Les pertes sont évaluées à 6,239 fr.

l'empire d'une terreur ou d'une angoisse soudaine, il étendit la main vers sa femme en balbutiant : « Valérie... es-tu là ?.. Approche... » Puis ses yeux se fermèrent, et il demeura sans mouvement. Elle se leva, le croyant pris d'une faiblesse, et, sans s'effrayer, elle chercha, par les moyens ordinaires, à le rappeler à lui. Le docteur, qui entra quelques minutes après, à l'heure de sa visite quotidienne, la trouva lui baignant les tempes avec de l'eau de Cologne. Du premier coup d'œil, il vit que ce n'était point là un simple évanouissement. « Venez, mon enfant, dit-il à Valérie avec une profonde émotion ; ni vous ni moi, nous ne pouvons plus rien pour votre mari. » — Mort ! s'écria-t-elle d'une voix déchirante. — A jamais guéri de toutes les douleurs », répliqua le docteur d'un ton solennel. Il sonna, les domestiques accoururent ; la bonne avait dans les bras le petit Albert. Valérie le lui arracha brusquement, et, tombant à genoux auprès du fauteuil, elle approcha du front du père les lèvres de l'enfant et murmura : « Tu t'en es allé sans bénir ton fils ! » Puis elle joignit les petites mains d'Albert et lui fit répéter après elle une prière courtoise et touchante. Il croyait son père endormi, et il souriait, tout en bégayant ces paroles qu'il ne comprenait pas.

Les nouvelles pièces de 50 centimes offrent d'un côté la tête de l'Empereur couronnée de laurier, de l'autre une couronne impériale surmontée du globe et de la croix et à cinq rayons visibles sur chacun desquels est un aigle; au-dessous: 50 cent. 1864, et autour: Empire français.

**AVIS.** — L'inspecteur des lignes télégraphiques du Lot a l'honneur d'informer le public que le bureau de Souillac vient d'être ouvert à la correspondance télégraphique privée, les jours de la semaine de 9 heures du matin à midi et de 2 à 7 heures du soir; les dimanches de 9 heures à 9 heures 30 minutes le matin et de 2 à 5 heures le soir.

Taxe d'une dépêche de 20 mots: Entre deux bureaux du même département 1 fr.; entre deux bureaux quelconques de l'Empire... 2 fr.

**CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.**  
Séance du 4 septembre 1864.

9 Versements, dont nouveaux 1,717 74  
10 Remboursements, dont 7 pour solde 2,705 89  
Pour la chronique locale: A. LAYTOU

**EXÉCUTION DE LATOUR.**

C'est ce matin qu'a eu lieu à Foix l'exécution du meurtrier de La Bastide-de-Besplas. Dès cinq heures la place où on avait dressé l'échafaud était remplie d'une foule immense où les femmes et les enfants se faisaient remarquer en grand nombre. La pluie qui tombait avec assez de force n'avait fait reculer personne, chacun restait à sa place. A sept heures, une voiture, escortée par la gendarmerie, est arrivée sur l'Esplanade. Elle était occupée par Jacques Latour. Près de lui se tenaient les exécuteurs et leurs aides, aucun prêtre ne l'accompagnait.

Le condamné a promené des regards assurés sur le public. Il avait annoncé avoir composé des couplets qu'il se proposait de chanter en marchant à l'échafaud, et il a voulu être fidèle à son programme: de la prison au lieu du supplice, il n'a cessé de chanter d'une voix retentissante.

Sur la plateforme, il a jeté un dernier regard sur le couperet et a entonné un refrain. Reversé bientôt sur la bascule, un bruit sourd s'est fait entendre... Justice était faite.

La foule indignée du cynisme du condamné et du triste spectacle auquel elle venait d'assister, s'est retirée sans manifester la moindre pitié pour le coupable.

**On lit dans l'Aigle de Toulouse:**

Hier matin, un peu avant 7 heures, a eu lieu, sur l'une des places de Foix, le dénouement du drame sanglant de Labastide-Besplas.

L'opinion publique, violemment surexcitée par les longs débats de cette horrible affaire, attendait cette expiation avec une légitime impatience. Aussi, dès 5 heures du matin, malgré l'incertitude des populations environnantes sur le jour précis de l'exécution, et en dépit de la pluie qui n'avait pas cessé de tomber depuis la veille, le champ de Foix était envahi par une foule avide, de contempler à ce moment suprême les traits du grand criminel sur lequel la justice allait laisser tomber son glaive.

Grâce à quelques adoucissements apportés à sa captivité et à cet espoir incertain qui n'a abandonné jamais les condamnés, Latour avait pu s'illusionner un instant sur son sort. Mais avant-hier, vers 5 heures du soir, le gardien-chef était entré dans sa cellule avec les menottes toutes prêtes. Latour comprit immédiatement qu'il devait se passer quelque chose d'insolite.

« Ça s'avance? dit-il au gardien-chef. — Oui, mon ami, c'est pour demain. — Tant mieux, s'est écrié Latour. — Puis il s'est mis à proférer contre les magistrats qui l'avaient condamné, les injures les plus grossières. — Brigands! poursuivait-il, canailles! ils n'ont pas encore fini leurs extravagances. Ils veulent me faire passer une bonne nuit en me faisant attacher... ces scélérats! C'est comme le curé... je lui ai dit qu'il n'avait pas besoin de venir aujourd'hui, et s'il vient demain... gare à lui!... »

De 9 à 11 heures du soir, ces propos affreux présentaient un mélange remarquable d'incohérence et de cynisme. Chaque fois qu'il entendait retentir la cloche de la grille de la prison, il s'écriait à haute voix: « Arrive donc, Satan, engendré de Lucifer! — Ce soir, disait-il à ses gardiens, vous veillez un cadavre quoique encore envie... Mais demain, de bonne heure je serai enfoui, et vous serez grandement débarrassés!... Si le marabout (le prêtre) vient, je le tue d'un coup de tête!... — Demain, gardien-chef, entendez-vous, je veux déjeuner de bonne heure... Qu'on me donne un litre de vin et un quart d'eau-de-vie, et puis après qu'on fasse rouler ma boule!... — Voyons, gardien-chef, allez chercher la clé de votre cave et un jeu de cartes, et nous ferons à la quadrette... »

Profite de ce soir, puisque demain je serai enfoui, et vous autres, gardiens, je vous lègue à chacun un de mes quartiers... Mon cœur au marabout... (ici une polissonnerie horrible à l'adresse des sœurs Carmélites.) Je lègue mes boyaux aux scieurs pour en faire des cordes de violon... Ah! gardien-chef, pour le dernier jour on aurait bien dû m'envoyer une femme!...

Il s'endormit alors jusqu'à une heure du matin. A ce moment, il recommença à vomir de nouvelles injures et à faire parade du cynisme le plus éhonté.

« Arrive donc, Lucifer! Viens mon ami!... Ah! si le marabout monte sur le théâtre demain, je lui f... un coup de tête et je le f... en bas. Ah! les brigands! les scélérats!... » Il s'est alors levé puis s'est recouché un moment après, en se plaignant que les menottes lui serraient un peu trop les bras. Le gardien-chef les lui fit alors enlever et remplacer par des lièges de drap. « Couvrez-moi, dit Latour; je veux dormir un peu il était alors trois heures du matin.

Tandis que ces choses se passaient et que la cellule de la prison retentissait des blasphèmes et des imprécations de Latour, l'exécuteur de Toulouse et son adjoint, assistés des exécuteurs de Montpellier et d'Agen, dressaient l'échafaud sur le champ de foire et à la lueur des fallots. De temps en temps brillait un éclair dans la nuit noire, et la pluie tombait à torrents. On entendait au loin, le sourd fracas des lourdes charpentes et le bruit sinistre des marteaux. A minuit 1/2 la lugubre machine était prête à fonctionner et attendait sa proie.

A cinq heures du matin on a réveillé Latour et on lui a annoncé que l'heure fatale approchait: Tant mieux, a-t-il répondu... Vivent les bourgeois! Je veux les embrasser... Bien-tôt arriva M. le curé de Foix, chargé de la pénible mission d'assister le condamné à ce moment suprême. Latour l'accueillit par un torrent d'injures grossières.

M. le Directeur de la prison engagea alors Latour à recevoir les secours de la religion. Mais toutes les tentatives à ce sujet demeurèrent infructueuses.

Latour a déjeuné sobrement, il a mangé une tranche de bœuf et bu deux verres de vin. Il n'a pris ni café ni eau-de-vie.

Six heures sonnaient quand les exécuteurs sont entrés dans la cellule de Latour. Contre toute attente, le condamné les a reçus avec une sorte de bonhomie. « Messieurs, a-t-il dit, je suis à vous; attachez-moi comme vous voudrez... »

Cependant tandis qu'on lui liait les mains derrière le dos, l'exécuteur d'Agen ayant un peu trop serré la corde, Latour s'est emporté. « Tu n'es pas un véritable exécuteur, toi, lui a-t-il dit avec fureur. Qui es-tu, brigand? — Je suis le mandataire de M. Bugad de Lassalle, a répondu l'exécuteur, impassible et froid.

Latour ayant, depuis plusieurs jours, les cheveux ras, l'opération de la toilette n'a pas été jugée nécessaire et l'on a procédé immédiatement au déferrement. On a assis le condamné sur une chaise, et tandis qu'on lui enlevait ses fers, il a recommencé à débiter des injures et des blasphèmes. Puis faisant allusion à la foule qui se pressait sur le lieu de l'exécution: « Il y a beaucoup de gens la-bas qui m'attendent a-t-il dit en ricanant avec amertume, ils veulent s'amuser... mais je les amuserai aussi.

Dans la cour de la prison, où stationnait une esquadre de gendarmes, Latour s'est arrêté un moment et s'est emporté en invectives grossières. Averti par les exécuteurs de poursuivre sa marche, il a d'abord manifesté le désir d'aller à pied à l'échafaud, mais la pluie qui tombait en ce moment, l'a fait changer d'avis. « Il pleut, a-t-il dit, allons en voiture. » On l'a aussitôt emballé dans une voiture cellulaire hermétiquement fermée et éclairée sur le devant par une unique fenêtre vitrée.

A sept heures moins un quart, le triste véhicule escorté par la gendarmerie, a franchi la porte de la prison et s'est mis en marche traversant dans les flots de curieux annoncelés sur sa route un large sillon qui se refermait aussitôt.

Le moment terrible approchait. A cette heure suprême, il arrive souvent que les consciences les plus gangrenées se recueillent et se replient sur elles-mêmes; mais Latour a voulu être jusqu'au bout, un sujet de scandale d'horreur et de dégoût. Après avoir brisé d'un coup de tête la vitre de l'ignoble voiture, il a entonné d'une voix aigre et stridente des chansons obscènes, et des refrains orduriers, pendant ainsi par cette indigne et brutale fanfaronade tout droit à la pitié et à la commisération des assistants. A quelques pas derrière, suivait, en se voilant la face, le vénérable curé de Foix.

A travers la brisure du carreau, j'ai entrevu la figure de Latour: Il était d'une pâleur livide.

Sa chemise était ouverte. Une blouse avait été jetée sur ses épaules demi-nues. Il portait une casquette noire et un pantalon gris.

Ce cynique personnage chantait toujours lorsque la voiture a fait halte au pied de l'échafaud. Les exécuteurs se sont immédiatement emparés du condamné, et, en moins de quelques secondes, ils lui ont fait graver les degrés de la guillotine.

Latour s'est mis alors à vociférer cette dégoûtante parodie de la *Marseillaise* composée par lui dans sa prison, et qui commence par ces mots:

Allons, pauvre victime,  
Le jour de mort est arrivé.

Mais il n'avait pas terminé la première strophe, qu'il était lié sur la planche et que le terrible couperet, s'abatant avec la rapidité de l'éclair, tranchait pour toujours cette vie souillée de crimes.

A sept heures moins quelques minutes, la justice des hommes était satisfaite.

Tandis que le cadavre de Latour, jeté dans une bière préparée à l'avance, recevait la sépulture des suppliciés, la foule s'écoulait lentement, indigné du cynisme de ce grand coupable, et plus que jamais convaincue qu'elle venait d'assister à l'expiation d'un crime jusqu'alors sans précédents dans les annales judiciaires.

Achille Varembeu.

**MULLER**

Voici, sur l'arrestation de Franz Muller, des détails empruntés à une correspondance de New-York:

J'ai soigneusement étudié l'attitude de Muller devant la Cour, et j'en ai scrupuleusement pris note pour voir si je pourrais rien découvrir en lui qui fût de nature à éclaircir la question de savoir s'il est coupable ou innocent.

Durant toute la séance, il a conservé l'apparence d'une stupide indifférence. Tandis que le magistrat, parlant au nom de la couronne, détaillait les circonstances du crime atroce qu'il a commis, ainsi que cela paraît certain, et même lorsque ces preuves muettes mais éloquentes de sa culpabilité, le chapeau et la montre, furent produits, son visage resta impassible, et il ne parut, en aucune manière, prendre intérêt à ce qui se passait devant lui. Et pourtant cette indifférence ne pouvait être attribuée à aucune absence de capacité intellectuelle ou de connaissance de la langue anglaise; car lorsqu'il fut interpellé par le commissaire, il se leva de sa banquette avec bien plus de calme et de sang-froid que son défenseur, quand l'un d'eux avait l'occasion de parler à la Cour, et il répondit aux questions qui lui étaient faites avec une présence d'esprit qui montrait bien qu'il pouvait comprendre tout, assez pour en apprécier la portée et l'importance. Une indifférence aussi persistante ne pouvait être celle d'un criminel endurci, et c'est assurément ce que ne semble pas être Muller.

Pour extrait: A. LAYTOU.

**Paris**

12 septembre.

La chaleur est extrême depuis trois jours à Paris. Elle favorise singulièrement la maturité du raisin. On parle de vendanger la semaine prochaine dans les clos bien exposés du Bordelais.

— Le maréchal Mac Mahon est allé aujourd'hui à Saint-Cloud prendre congé de l'Empereur; il a eu avec S. M. une conférence de plusieurs heures. Le nouveau gouverneur de l'Algérie est attendu dans les premiers jours de la semaine prochaine à Marseille.

— Le prince Napoléon et le prince Humbert sont arrivés à Londres. Au sujet du voyage, en Angleterre, du fils aîné du roi Victor Emmanuel, la *Nation* s'exprime ainsi: Quel que soit le bon accueil que l'Angleterre réserve à l'héritier de la monarchie italienne, il est à craindre qu'il ne soit pas aussi enthousiaste que celui qui a été fait à Garibaldi. On ne sait pas si le duc de Sutherland mettra son yacht de plaisance à la disposition du jeune prince.

— Il est question, dit-on, d'appeler les colonies françaises, y compris l'Algérie, à envoyer des représentants au Corps législatif.

— Il paraît positif que la préfecture du Rhône a été offerte à M. de Maupas; l'honorable sénateur aurait demandé à rester à Marseille jusqu'à l'achèvement des grands travaux auxquels il a donné, avec le concours de la municipalité, la plus active impulsion.

Pour extrait: A. LAYTOU.

**Variétés.**

Il vient de paraître chez M. Brunet, éditeur, à Paris, rue Bonaparte, 31, un ouvrage remarquable dû à la plume élégante de Mme la comtesse de Bassanville: LES SALONS D'AUTREFOIS.

Cet ouvrage, divisé en trois séries d'un volume chacune, est le tableau plein de vérité et d'animation de la haute société du dernier siècle et des premières années de celui-ci. Madame Bassanville nous ouvre les grands salons d'alors, véritables cours de bel esprit; elle nous y introduit avec aisance, avec cette familiarité qui prouve bien qu'elle y a vécu, elle nous fait faire avec tous les beaux noms qui les fréquentent une connaissance complète.

Chez la *princesse de Vaudemont*, c'est le parti légitimiste qui apparaît dans ses plus illustres personnalités: le comte de Narbonne, le prince de Talleyrand, le comte d'Estournel. Nous trouvons chez *Isabey*, le monde artiste plein d'entrain, de gaieté et d'esprit. Chez *de Bourrienne*, les hommes de l'empire et de la restauration se donnent la main.

Et sur tous ces personnages, pour la plupart restés célèbres, une foule d'anecdotes, racontées — comme le dit un critique compétent M. Louis Enault — « avec cette façon à elle, tout-à-fait originale, que le lecteur ne tardera point à reconnaître et qu'il aimera, avec ce style plein de netteté et de franchise, qui coule d'une veine facile, égale, primesautière, un peu brusque parfois et d'allure sautillante, mais exempte de toute manière, — la manière cette coquetterie de l'esprit qui gêne parfois les œuvres des femmes, comme l'auteur coquette, trop souvent aussi! gêne le cœur. »

Voilà ce qu'offrent les SALONS D'AUTREFOIS. Nos lecteurs tiendront à lire cet ouvrage si plein d'attrait et de curiosité dont nous détachons aujourd'hui quelques pages au hasard:

Louis LAYTOU.

Je citerai aussi, mais non plus seulement au nombre des visiteurs du salon d'Isabey, mais au nombre de ses élèves, un jeune gentilhomme qui devint plus tard le roi de la mode, et qui commençait alors sa carrière artistique dans laquelle il se distingua; seulement il débuta par la miniaturerie avant de prendre le ciseau. Je ne sais pourquoi il quitta la France. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il passa en Angleterre, où il devint le suprême arbitre du bon ton, si bien que rien, en matière de fashion, ne se faisait sans son ordre ou sa permission. Les dandys prenaient pour coiffeur le chapeau du comte d'Orsay, les nobles ladies se parfumaient au bouquet du comte d'Orsay; on copiait la coupe de ses habits, le nouage de sa cravate, sa façon d'arranger ses cheveux, de porter ses moustaches; c'était une fureur d'imitation. Il n'y avait de bien porté que ce que portait le comte d'Orsay. Il connaissait sa puissance, et il avait la faiblesse d'en être très-fier et de constater de temps à autre son pouvoir par des actes de dictature.

Un jour, en revenant d'un *steeple-chase*, monté sur un cheval de prix et suivi d'un jockey, il est surpris par une pluie torrentielle, accident assez commun en Angleterre. Le jockey, peu prévoyant, avait oublié de se munir de la redingote supplémentaire qu'il portait d'ordinaire soigneusement pliée et attachée à son dos par une ceinture de cuir. Le comte d'Orsay était donc au dépourvu.

L'averse redoublait, et le dieu de la mode était menacé d'attraper un rhume comme un simple mortel, lorsqu'il aperçut un matelot vêtu d'une large et longue veste en gros drap qui l'enveloppait confortablement du menton jusqu'au milieu des jambes. Le matelot fumait sa pipe tranquillement sans s'inquiéter de l'eau qui coulait sur lui comme elle l'eût fait sur une toile cirée.

« Eh! ami! lui cria le comte en arrêtant son cheval, veux-tu entrer dans ce cabaret, et il désignait un tourne-bride situé tout à côté d'eux, et boire à ma santé jusqu'à ce que la pluie soit passée? »

Le matelot regarda d'un air surpris le seigneur qui lui faisait cette proposition, puis, se grattant la tête avec embarras:

« Est-ce que Votre Seigneurie se moque de moi? dit-il.

— Pas le moins du monde, mon brave, reprit le noble comte en mettant pied à terre et en entrant, suivi du matelot, dans la taverne enfumée; mais j'ai besoin de ta veste, ajouta-t-il quand ils furent à l'abri, vends-la-moi, — et il tira de son gousset dix guinées qu'il offrit au pauvre diable qui crut rêver; — tu en achèteras une autre après la pluie.

— Volontiers, Milord, dit joyeusement le matelot en empochant l'argent.

Puis il se dépouilla promptement de sa veste, la présenta au comte, qui la mit sur son frac, la boutonna du haut en bas, remonta sur son cheval, piqua des deux, et, ainsi vêtu, entra dans Londres.

La pluie avait cessé. Le soleil s'était remontré pâle et souffreteux, comme il l'est presque toujours chez nos voisins et bien souvent chez nous; mais, comme c'était l'heure de la promenade et que, faute de mieux, on se contente de peu, les élégants se montraient à Hyde-Park comme par le plus beau temps du monde. Le comte d'Orsay se dirigea donc de ce côté, et le voilà apparaissant au milieu de la foule brillante et richement vêtue, avec sa grosse veste de matelot en guise de seconde redingote.

« C'est original! c'est charmant! c'est délicieux!

s'écrièrent aussitôt les dandys ; il n'y a que d'Orsay pour avoir des idées de ce genre !

Le lendemain tous les fashionables avaient des enveloppes pareilles, et le paletot était inventé ! Le paletot, qui a fait le tour du monde, et qui est encore florissant après trente-cinq ans de règne; voilà quelle fut son origine.

Le comte d'Orsay était généreux comme un prince mais presque aussi dépensier qu'un empereur ; aussi se trouvait-il souvent dans l'embarras vis-à-vis de ses créanciers. Heureusement qu'à défaut d'argent, quand l'argent devenait rare, il avait des inventions merveilleuses aussitôt qu'il s'agissait de venir au secours d'un pauvre diable qui lui paraissait digne d'intérêt.

Ainsi un jour, dans une de ses promenades à cheval, il s'arrêta en face d'une taverne, tira un cigare de sa poche, et il s'apprêtait à demander du feu, lorsqu'un jeune garçon qui sortait de cette même taverne prévenant son désir, s'empressa de lui offrir une allumette avec laquelle il allait allumer sa propre pipe.

Cette politesse de pipe à cigare, d'ouvrier à gentilhomme, jointe à la physionomie heureuse du jeune homme, plut au comte, qui lia conversation avec lui en allumant son tabac.

« De quel pays es-tu ? lui demanda-t-il. — du pays de Galles, Milord, fit celui-ci avec orgueil.

« Et tu as joyeusement quitté tes montagnes pour les rues enfumées de Londres ? »  
Le brave garçon poussa un profond soupir.

« Hélas ! Milord, j'y retournerais bien plus joyeusement encore, répondit-il aussitôt ; mais les pauvres gens ne font pas ce qu'ils veulent, et Dieu sait si je reverrai jamais mon beau pays, où ma vieille mère me pleure et m'attend. »

Le comte fut attendri.  
« Tu es ambitieux, alors ? fit-il en cachant son émotion sous un sourire.

— Dame ! je veux donner du pain à ma mère et en gagner pour mes vieux jours. Je suis jeune et fort, et le travail est mieux payé à Londres qu'il ne l'est chez nous ; voilà pourquoi j'y suis venu.

— Eh bien ! je veux t'aider à faire fortune, répliqua d'Orsay. Prends d'abord cette guinée pour ton allumette, — et il donna une pièce d'or au garçon ébahi. — Demain, viens à Hyde-Park à l'heure de la promenade ; apporte avec toi une boîte d'allumettes toute remplie, et quand tu me verras entouré de beaucoup de monde, approche-toi du groupe et offre-moi de ta marchandise. Adieu. »

Le lendemain, l'heureux garçon fut exact au rendez-vous. Comme à l'ordinaire, le comte d'Orsay était entouré d'un nombreux état-major.

« Qui veut de mes allumettes ? » cria le Gallois pour se faire entendre de son protecteur.

— Ah ! c'est toi ? dit celui-ci en souriant, eh bien ! donne-moi vite pour allumer mon cigare. Et, prenant une allumette, il la paya ostensiblement d'une guinée.

— Figurez-vous, Messieurs, dit-il négligemment, que je ne sais pas fumer un cigare qui ne soit pas

allumé avec une des allumettes de ce garçon-là, car il me semblerait détestable. »

Aussitôt que ces paroles furent entendues, on mit au pillage la boîte du jeune Gallois en l'inondant d'une pluie de guinées. Puis chacun lui donna son adresse pour qu'il pût lui en apporter une provision. Bref, huit jours s'étaient écoulés à peine, que le jeune protégé du comte venait le remercier et lui faire ses adieux, car il retournait à ses montagnes, emportant avec lui le bonheur et l'aisance.

Le roi de la mode serra la main du jeune Gallois, y glissa un billet de vingt-cinq livres comme dernier souvenir, et, le cœur content sans doute de la bonne action qu'il avait faite, il alla passer en revue les bruyantes cavalcades et les brillants équipages du parc.

EMPRUNT ROMAIN 5 0/0 de 50 millions de fr.

(Décreté par le bref Pontifical du 26 mars 1864.)

Obligations au porteur de 100 fr., 500 fr., 1.000 fr., rapportant 5 fr., 25 fr., 50 fr. d'intérêt annuel par coupons semestriels, payables au porteur le 1<sup>er</sup> octobre et le 1<sup>er</sup> avril à Rome, Naples, Paris, Bruxelles, Anvers, Amsterdam, Londres, Dublin, Francfort, Vienne, Munich, Berlin, Lucerne, Madrid, Lisbonne. — Remboursement en 36 ans par tirage annuel.

PRINCIPALES CONDITIONS DE L'EMPRUNT. — AVANTAGES DE LA SOUSCRIPTION.

1<sup>o</sup> Les obligations de 1.000, 500 et 100 francs, seront émises au pair. Le paiement se fera contre remise du titre;

2<sup>o</sup> La rente de 5 0/0 prendra cours à partir du 1<sup>er</sup> avril dernier. Elle sera payable par moitié, le 1<sup>er</sup> octobre et le 1<sup>er</sup> avril de chaque année, entre autres au siège de la Banque de Crédit Foncier et Industriel, à Paris, rue du Helder, n<sup>o</sup> 3, chez les Agens et les Banquiers ordinaires du Gouvernement romain.

3<sup>o</sup> L'amortissement se fera au pair, par tirage annuel au premier juillet, et le remboursement des certificats sortis, le premier octobre suivant. Il est destiné à cette fin, dès l'année 1865, 1 0/0 du capital, ainsi que les intérêts des obligations qui seront remboursées.

L'emprunt est émis au pair au profit du Saint-Siège. Le concours de M. LANGRAND-DUMONCEAU et de la Société dont il est directeur est entièrement gratuit.

On souscrit à Paris, à la Banque de Crédit Foncier et Industriel, rue du Helder, n<sup>o</sup> 3.

Et à Cahors, chez MM. Jean Cangardel et fils.

TIRAGE 30 SEPTEMBRE

LOTTERIE MUNICIPALE S<sup>t</sup>-CLOUD, et aujourd'hui dans toute la France chez tous Libraires, Débitants de tabac, Epiciers, billets à 25 c. de la LOTTERIE DES ENFANTS PAUVRES (1500000 fr.) 603 LOTS. — Gros lot 150.000 fr. pour 25 c. LOTTERIE DES ANDELYS (750.000 francs). 310 lots. — Gros lot 100.000 fr. pour 25 c. Garanties complètes : tirages publics (Hôtel de Ville) sous la surveillance de l'Autorité.

Prendre aujourd'hui billets assortis de ces 2 Grandes Loteries pour participer à tous tirages et toutes chances de gain de plus de mille lots. Gros lots 5000 fr., — 10000, — 100000, — 150000 fr.

Si à (L).... on ne trouve pas de billets, adresser immédiatement (en mandat de poste ou timbres-poste) au Directeur du BUREAU EXACTITUDE, 68, rue Rivoli, Paris, 5 francs pour recevoir par retour du courrier 20 billets assortis.

BULLETIN AGRICOLE

Dans beaucoup d'exploitations, le battage est commencé. On est, en général, médiocrement satisfait du rendement, et la qualité du grain, laisse à désirer. Le pays fromental d'Ortore-Loire est mieux favorisé sous ce double rapport, que les contrées méridionales. Quant aux mercuriales, elles ont peu varié depuis huit jours. On croit la baisse arrêtée. Sur le carreau de la Halle de Paris, voici les cours moyens actuels : farines (les 157 kil.) 49,50 à 50,50. Ble (l'hect. 1/2) 29,50 à 30 fr. Seigle (les 115 kil) 15,50 à 15,75. Orge (les 100 kil.) 15 à 15,25. Avoine (les 150 kil.) de 22,50 à 23,50.

L'ensemble des avis de l'étranger est au grand calme. En Angleterre, la moisson s'achève favorablement et les cours fléchissent. Ils sont mieux tenus en Prusse et en Belgique, mais sans hausse décidée. Les pays les plus éprouvés seront l'Espagne, l'Italie, la Hongrie. Notre commerce s'attend à de forts envois, pour ces contrées, durant la campagne.

On ne saurait désirer un temps plus propice à l'égard des vignobles. Pluie et chaleur, c'est quantité et qualité. La vendange ouverte dans le Midi, laisse cependant à désirer quant à l'abondance : mais on compte sur un mérite exceptionnel au cuvage.

Les affaires sont très-restreintes à l'Entrepôt et à Bercy ; on ne montre de facilité que pour les sortes secondaires.

En alcools, les 3/6 bettervae vont de 77 à 78 fr. Languedoc de 93 à 94 fr.

Quelques affaires sont traitées à de bons prix, dans les Charentes.

Il y a de l'activité sur le marché aux sucres L'indigène brut fait 70 fr. (les 100 kilos). Le raffiné de 143 à 145. Au détail en épicerie, la marchandise sortable n'est pas toujours livrée au-dessous de 1,50 le kilo.

Continuation de la hausse sur les huiles. On ne cède pas les colzas disponibles à moins de 112 et même 113 fr. (les 100 kilos). Demande active pour la province.

Les fortes chaleurs ont réduit sensiblement les apports du bétail sur Paris ; aussi les cours se sont-ils bien tenus, tant lundi à Sceaux, que jeudi à Poissy. Sur 3,099 porcs amenés à La Chapelle, 2,929 ont été placés lentement au cours moyen de 1 fr. 14 le kilo. Les avis des départements font pressentir une campagne laborieuse pour la boucherie. Cependant le cours des fourrages a un peu fléchi depuis huit jours.

Pour extrait : A. LATOUC.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.  
7 sept. Lemoy (Edouard), rue Saint-James.  
12 — Mateu (Jeanne), rue du Four-Sainte-Catherine.  
13 — Rodolose (Pierre), rue Impériale.  
13 — Maratuech (Jean-Louis-Vincent), rue Impériale.  
Décès  
10 — Combes (Joseph), ancien tisserand, 78 ans, rue du Four-Sainte-Catherine.  
10 — Payssot (Marie), 44 ans, (hospice).  
11 — Boyé (Siméon), 6 mois, rue S<sup>te</sup>-Barbe.  
11 — Boutarie (Marie), 2 mois 1/2, rue Donzelle.  
12 — Fournié (Justine), 1 mois, rue Donzelle.  
12 — Alix (Jeanne), sans profession, 82 ans, (hospice).  
13 — Fumat (Françoise-Marguerite-Fucie), 21 mois, rue Peydel.  
14 — Clavel (Marie), 10 mois, cul de sac de la Citadelle.

BULLETIN FINANCIER

BOURSE DE PARIS.  
au comptant : Dernier cours. Hausse. Baisse.  
13 septembre 1864.  
3 pour 100 ..... 66 65 » » » »  
3 p. % emprunt de 1864. 66 55 » » » »  
4 1/2 pour 100 ..... 92 50 » » » »  
14 septembre.  
au comptant :  
3 pour 100 ..... 66 65 » » » »  
4 1/2 pour 100 ..... 92 00 » » » »  
Pour tous les articles et extraits non signés : A. LATOUC.

LE TEMPS  
Six mois 52 fr.  
Trois mois 16 fr.  
JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE  
Rédacteur en chef : A. NEFTZER  
Bureaux, 10, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.

LE MAGASIN D'ÉDUCATION  
ET DE RÉCRÉATION  
ENCYCLOPÉDIE ILLUSTRÉE  
DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE  
Ce splendide Recueil, publié sous la direction de MM. J. MACE, auteur de l'Historique d'une bouchée de pain, et P. J. STAHL, avec la collaboration des écrivains les plus distingués, membres de l'Institut, professeurs, etc., est le plus beau journal d'éducation qui ait jamais paru.

LAMPES ET HUILE  
DE  
PETROLE  
LAMPE PERPETUELLE  
à l'HUILE de PETROLE. autorisée pour le sanctuaire. — 75 0/0 d'économie sur les anciennes veilleuses.  
LEPETIT J<sup>ne</sup>  
Rue de la Liberté, à Cahors.  
ÉPICERIES COMESTIBLES | PORCELAINES CRISTAUX  
CHOCOLAT  
de SEUBE, aîné, de Bagnères-de-Luchon, de LOUIT, de MÉNIER, etc.  
Le propriétaire gérant, A. LATOUC.

ORFÈVRELERIE CHRISTOFLE  
MANUFACTURES : A PARIS, rue de Bondy, 56; — A CARLSRUHE (GRAND-DUCHÉ DE BADE).  
Dès le début d'une industrie que, seuls, nous avons créée en France, nous avons compris que l'avenir de l'Orfèvrerie argentée résidait tout entier dans les soins apportés à sa fabrication, la régularité du titre de l'argenterie, et la garantie des produits par nos marques de fabrique. — Le succès obtenu n'a fait que nous affermir dans la voie que nous avons suivie en fabriquant de bons produits, au meilleur marché possible; aussi quelle que soit la concurrence qui nous soit faite, nous en maintiendrons le titre et la qualité. Nous appelons l'attention du public sur l'abus qui se fait journellement de notre nom et de nos tarifs. Pour le prévenir, nous prions les consommateurs de nos produits de n'acheter que des objets revêtus des poinçons de notre Société, dont l'un porte le nom CHRISTOFLE en toutes lettres, et l'autre, dans une forme carrée, un poinçon ovale avec les insignes ci-contre. — La meilleure garantie pour ceux qui n'ont pas de fournisseur attiré leur inspirant toute confiance, est de s'adresser à nos représentants dont nous donnons le nom et l'adresse dans les journaux de chaque localité.  
ALFÉ NIDE  
CHRISTOFLE  
Poinçon du Métal Blanc dit ALFÉ NIDE

LIQUEUR des MOINES BÉNÉDICTINS  
DE L'ABBAYE DE FÉCAMP  
BASE SPIRITUEUSE. — Eaux-de-vie de Cognac des premiers crus.  
PARTIE ACTIVE — Plantes croissant dans les falaises de Normandie, récoltées et infusées au moment de la sève et de la floraison.  
Qualités. — Tonique, anti-apoplectique, éminemment digestive et d'un goût exquis.  
ENTREPÔT GÉNÉRAL LEGRAND, à Fécamp (S.-Inf.). Maison à Paris, rue Vivienne, 19.  
Cette liqueur se trouve en France et à l'étranger dans tous les cafés, chez les négociants en vins et spiritueux, confiseurs, épiciers, marchands de comestibles, etc.

LA PULVERINE D'APPERT  
le clarifiant le plus prompt, le plus énergique, le plus infailible. — 8 fr. le kilo pour 32 ou 64 pièces de vin (c'est 42 cent. 1/2 par hectolitre) — par 5 kilos, franco et payable à 3 mois, à l'usine des CONSERVES ALIMENTAIRES, rue de la Mare, n<sup>o</sup> 75, à Paris.

A LOUER  
En totalité ou en partie, pour entrer en jouissance de suite, tout le serond Étage, ainsi que le Magasin, Rez-de-Chaussée, Sous-sol, Ecurie, Remise, Cave et galetas de la maison de M. Roques, Boulevard Sud, en face la Colonne Fenélen, le tout propice pour tout commerce.

A VENDRE  
Une jolie petite Voiture de promenade.  
Pour traiter, s'adresser à M. Camille Braud.

AMÉLIORATIONS DES VINS, DES EAUX-DE-VIE, DES RHUMS, & DES LIQUEURS d'ULYSSE ROY (DE POITIERS)

LE MONDE  
COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES A PRIMES FIXES  
FORMANT DEUX SOCIÉTÉS DISTINCTES AUTORISÉES PAR DÉCRETS IMPÉRIAUX.  
Assurances CONTRE L'INCENDIE. capital de garantie : 5,000,000 de fr.  
Assurances SUR LA VIE. capital de garantie : 5,000,000 de fr.  
Assurances : 1<sup>o</sup> contre le feu : des maisons, mobiliers, marchandises, récoltes, usines; — 2<sup>o</sup> contre l'explosion du gaz; — 3<sup>o</sup> contre la foudre; — 4<sup>o</sup> contre l'explosion des machines; — 5<sup>o</sup> contre le recours des locataires; — 6<sup>o</sup> enfin contre le risque locatif et le risque de voisinage.  
1<sup>o</sup> Assurances de capitaux payables à une époque déterminée, ou au décès.  
2<sup>o</sup> Rentes viagères immédiates, produisant : à 50 ans, 8 38 0/0; — à 55 ans, 9 35 0/0; à 60 ans, 10 69 0/0; à 65 ans, 12 85 0/0.  
3<sup>o</sup> Achats d'usufruits, de non-propriétés, etc.  
12, RUE MENARS, A PARIS.  
S'adresser à M. DELFOUX, agent général, boulevard Nord, à Cahors.

ROB BOYVEAU LAFFECTEUR  
Le ROB végétal du docteur BOYVEAU-LAFFECTEUR, seul autorisé et garanti véritable par la signature GIRAudeau SAINT-GERVAIS, guérit radicalement sans mercure, les affections de la peau, dartres, scrofules, suite de gale, ulcères, accidents de couches, de l'âge critique et de l'acreté des humeurs, les maladies syphilitiques, récentes, invétérées ou rebelles au copahu, au mercure et à l'iode de potassium. — Consultations gratuites, par correspondance, au cabinet du docteur GIRAudeau SAINT-GERVAIS, 12, rue Richer, à Paris. — Chez les pharmaciens et droguistes de France.

EAU D'OBERT  
Pour faire repousser les cheveux, en arrêter la chute et la décoloration, et guérir toutes les affections de l'épiderme ; ROUGEURS, DÉMANGEAISONS, eczéma, pellicules, qui tombent et qui décolorent les cheveux. Flaçon 6 fr. Chez les principaux parfumeurs et coiffeurs des départements, et à Paris, chez l'inventeur, M. OBERT, chimiste, auteur d'un traité des maladies des cheveux, 173, rue St-Novaire, près les Tuileries. On expédie directement contre un mandat sur la poste. (Affranchir).